



Commission d'accès
à l'information
du Québec

Québec
Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 | renseignements@cai.gouv.qc.ca | www.cai.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL

Montréal, le 10 septembre 2026



N/Réf. : AI-2627-201

Objet : Votre demande d'accès



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 11 août 2026 et faite en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*¹ afin d'avoir accès aux documents suivants :

« je souhaite faire une demande d'accès à l'information afin d'obtenir les informations suivantes :

- Depuis le 1^{er} janvier 2023, le nombre de demandes d'examen de mécontentement déposées à la CAI contre Equifax et TransUnion.
- Si ces informations sont disponibles, préciser pour Equifax et TransUnion :
 - Le nombre de demandes d'examen de mécontentement visant la rectification de renseignements personnels.
 - Le nombre de demandes d'examen de mécontentement déposée pour refus réputé de répondre dans le délai de 30 jours.
 - Le nombre de demandes d'examen de mécontentement auxquelles la CAI a fait droit sur le nombre total de décisions rendues au mérite. »

(Transcription intégrale)

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès

En réponse à votre demande et après vérification, l'information demandée est accessible. Prenez note que les résultats résultent des dossiers dont leur ouverture a été entièrement complétée.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Geneviève Vallée
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Document
Avis de recours